

académie
Bordeaux



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pyrénées-Atlantiques



Pau, le 14 octobre 2016

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services
de l'éducation nationale
à

Mesdames et messieurs les directrices et
directeurs des écoles élémentaires publiques et
privées

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
circonscription

Objet : Parcours d'éducation artistique et culturelle

**Comité Education
Artistique et Culturelle**

Mesdames, messieurs,

Dossier suivi par
Sylvie CUCULOU
Conseillère technique
Sandra OLIVAN
Coordinatrice

L'objectif du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) vise à assurer l'acquisition et l'appropriation de savoirs artistiques et culturels, à programmer les rencontres et les pratiques assurant à tous les élèves une culture commune référencée au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le PEAC est à inscrire dans les projets de secteurs écoles/collège selon des modalités définies collectivement.

Céline JÉRÔME
Gestionnaire

A l'école, les élèves vivent déjà des expériences sensibles au travers de projets artistiques et culturels variés.

Téléphone
05 59 82 22 00
poste 4601

Il s'agit, dans un premier temps, de recenser ces pratiques, de les organiser et de décider du moyen par lequel seront gardées les traces (productions, écrits, ...).

Fax
05 59 27 25 80

« Cet outil de valorisation du parcours de l'élève est à définir et à penser, tant dans le fond que dans la forme, par cycle, pour permettre à chaque élève de prendre conscience de la succession de ses expériences, de s'approprier ce parcours et de l'enrichir tout au long du cycle. Sa forme évolue et se complexifie au fil de sa scolarité » (Eduscol).

ce.ia64-cult@ac-bordeaux.fr

Le dossier ci-joint « **Concevoir et mettre en œuvre un parcours d'éducation artistique et culturelle** » vous aide dans cette démarche qui, de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire, permet à chaque élève de garder la mémoire des projets vécus.

2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

Constitution du dossier :

Charte pour l'éducation artistique et culturelle

Fiche 1 : sens et méthode

Fiche 2 : objectifs

Fiche 3 : ressources pour la conception

Fiche 4 : outil d'aide à la structuration du parcours d'éducation artistique et culturelle

Fiche 5 : partenariats

Je vous prie de bien vouloir agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services
de l'éducation nationale

Pierre BARRIÈRE